

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1916)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et non d'après la superficie totale de la ville, que doit être appréciée la proportion des espaces libres.

Le quartier des logements d'ouvriers, aménagé sous forme de cité-jardin, en serait par cela même pourvu. Mais les autres quartiers d'habitation devraient posséder chacun un jardin, indépendant des places, et servant de lieu de promenades et de repos. Enfin, dans chaque ville, il faudrait ménager un grand parc public, dont une partie servirait de terrain de jeu, de sport et d'exercices.

A moins de circonstances spéciales, ce parc serait prévu en dehors de la ville, pour pouvoir lui donner toute l'ampleur nécessaire.

Quant aux voies de circulation et de communication, nous avons vu qu'on pouvait les diviser en trois groupes distincts.

Ces voies, d'importance et de rôle différents, seront également de largeur différente.

C'est dans celles des deux premiers groupes (voies reliant les quartiers au centre de la ville et voies reliant les quartiers entre eux) que doivent naturellement être prévues les lignes de tramways, ainsi que dans celles reliant la ville au dehors.

Quelle est la largeur à leur donner? Il est impossible ici de fixer de règle, car la latitude et le climat interviennent, en dehors de toute question d'intensité, présente et future, de la circulation. Il est évident qu'une ville du Midi, très ensoleillée, aura besoin de rues moins larges qu'une autre située dans une région brumeuse. En tout cas, les rues ou avenues desservies par des lignes de tramways devraient avoir au moins 20 m. si la voie était unique, et 25 m. si la voie était double. Aux intersections des grandes voies, il serait toujours bon de ménager une place facilitant la circulation.

Voilà donc comment pourrait être conçu le plan général d'une ville.

Il est évident que le programme dont je viens de tracer les grandes lignes constitue un maximum, et que très souvent quelques-uns des éléments qui le composent n'auront pas lieu d'exister.

Mais on pourra, je crois, d'après cela, se rendre compte de ce qui manque dans une ville à transformer ou à agrandir. Pour l'une, ce seront les moyens de communication entre les quartiers excentriques et le centre qui feront défaut. Il faudra tracer ces voies de pénétration en profitant de cette circonstance pour assainir et aérer les quartiers encombrés. Dans une autre, on pourra provoquer la création d'un quartier nouveau en prévoyant la construction d'un bâtiment important dont l'absence se faisait sentir. C'est ainsi qu'à Lyon, tout un quartier est sorti de terre à la suite de l'édification de la nouvelle gare des Brotteaux, bâtie dans une partie excentrique de la ville.

Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Album de travaux d'élèves.

Un volume de 50 pages renfermant des reproductions à l'échelle, par la photogravure, de projets exécutés par les étudiants dans le domaine du génie civil, de la mécanique industrielle et de l'électrotechnique. Nous en détachons la préface :

« Nous avons réuni dans cet album quelques-uns des travaux exécutés par les étudiants de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne. Toutes les planches qui y figurent ont été dessinées dans les locaux de l'Ecole, sous la direction des professeurs et des assistants et reproduites par la photogravure sans aucune retouche. Nous avons dû nous résigner, sous peine d'augmenter démesurément les dimensions de ce volume, à ne pas reproduire les exposés, mémoires, calculs détaillés, rapports, devis et métrés qui accompagnent obligatoirement tout projet et tout exercice de construction exécutés par nos étudiants, mais nous espérons qu'un examen quelque peu attentif des travaux que nous publions ici révélera le soin, l'esprit scientifique et le souci de la précision mathématique qui ont présidé à ces études. L'usage des procédés empiriques et des formules toutes faites est rigoureusement banni de notre enseignement et nous exigeons que nos élèves mettent à profit la préparation mathématique approfondie qui leur est fournie durant les deux premières années de leur séjour à l'Ecole. Nous avons la prétention de former non des dessinateurs plus ou moins habiles mais des ingénieurs pourvus d'une forte culture scientifique, exercés et rompus au maniement de l'outil mathématique et aptes, par suite, à résoudre méthodiquement et avec l'assurance que confère l'habitude du raisonnement droit et précis les problèmes qui leur seront posés au cours de leur carrière technique. Non satisfaits d'enseigner à nos étudiants les méthodes classiques de calcul et d'investigation nous les faisons bénéficier de tout nouveau procédé qui nous paraît présenter quelque intérêt pratique, témoin le projet d'une tour d'eau calculé par une méthode absolument rigoureuse découverte récemment par un professeur de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne et dont les épreuves sont reproduites aux dernières pages de cet album.

Ne pouvant songer à présenter un travail pour chaque branche de notre enseignement, nous avons dû faire un choix, ce qui explique l'absence de travaux relatifs à de nombreuses spécialités dont la publication eût été malaisée, par exemple : les ponts en maçonnerie, les travaux hydrauliques, les chemins de fer, etc. Nous avons aussi éliminé tout ce qui a trait aux pompes, aux engins de levage, aux moteurs à combustion et à explosion, aux machines à vapeur à piston, etc. Notre choix paraîtra certainement arbitraire et nos reproductions trop fragmentaires. Nous le déplorons, mais nous espérons tout de même avoir atteint le but que nous nous proposons, à savoir, non une exposition systématique et complète de travaux d'élèves, mais, bien plus modestement, un aperçu susceptible de donner une idée de l'esprit dans lequel notre enseignement technique est conçu. »

Cet album est en vente à la librairie *Rouge*, à Lausanne, au prix de Fr. 5.—

AVIS

Le montant de l'abonnement au Bulletin Technique sera pris en remboursement dès le 29 janvier. — Nous prions nos fidèles abonnés de bien vouloir y faire bon accueil.

Lausanne. — Imprimerie E. Toso & C^e (S.A.), Louve 8.